

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SELLE CRAONNAISE

Séance n°9 du 23 août 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois août à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

Présents : Joseph JUGÉ, Jean-Luc COUTARD, Helen BARVILLE, Lionel MOAL, Sylvie BELLANGER, Séverine DERVAL, Emmanuel DAVID, Michel JUGÉ.

Excusés : Olivier DERSOIR, Jacky LEPAGE, Céline LEMOINE, Jean-Marcel LECOMTE, Freddy HERBERT, Diego LARDEUX.

Secrétaire de séance : Helen BARVILLE.

COMPTE-RENDU DU 12 JUILLET 2017

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 12 juillet 2017.

1) COMMUNAUTE DE COMMUNES : RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Présentation par Monsieur le Maire, également Vice-Président à la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **EMET** un avis favorable au rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes du Pays de Craon, tel que présenté.

2) INSTALLATION CLASSEE GAEC DU BROSSAIS

Le GAEC du Brossais, domiciliée au lieu-dit "Le Brossais" à Saint-Saturnin-du-Limet a présenté une demande d'autorisation d'exploiter un élevage de 800 bovins à l'engrais au lieu-dit "Le Brossais" à Saint-Saturnin-du-Limet.

Le territoire de la commune de La Selle-Craonnaise étant atteint par le plan d'épandage, le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce projet. Une note de synthèse leur avait été préalablement adressée le 18 Août 2017.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **EMET** un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter du GAEC du Brossais de Saint-Saturnin-du-Limet.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous actes, pièces ou documents s'y rapportant

3) ADHESION SYNERGIES

Synergie est une association qui a pour objectifs de :

- Développer les échanges d'expériences entre les communes en valorisant les connaissances acquises par les élus
- Développer des outils aidant les communes adhérentes à construire leur projet
- Faire écho aux réalisations durables pour qu'elles se multiplient.

Exemple : journée citoyenne de Pommerieux aidée par Synergie en lien avec une commune de la Sarthe. Coût de l'adhésion : 300 € par an (proratisé en fonction de la date d'inscription).

27 communes inscrites en Mayenne.

Jean-Luc COUTARD se propose pour être titulaire mais souhaiterait avoir un ou deux suppléants.

Le Conseil Municipal, après délibéré, avec 7 voix pour et 1 abstention,

- **EMET** un avis favorable à l'adhésion à l'association SYNERGIES, dont le siège social est situé à Laval.
- **NOMME** Jean-Luc COUTARD Titulaire et Lionel MOAL, Suppléant.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous actes, pièces ou documents s'y rapportant.

4) DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vu la déclaration d'intention d'aliéner n° 2017-04 du 27 juillet 2017,

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **RENONCER** à son droit de préemption urbain sur la propriété située 12 rue de la Futaie, et cadastrée sous le n° 40 de la section ZO, d'une superficie totale de 562 m², dont les propriétaires actuels sont Mr et Mme FAUX Daniel ;
- **DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les actes, pièces ou documents s'y rapportant.

5) **DECISION MODIFICATIVE**

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal concernant la décision modificative n°2 au budget principal telle que présentée ci-dessous.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opération/cpte	Libellé	Recettes	Dépenses
Compte 204	Subventions d'équipement versées		- 1 500,00 €
Compte 2188/196	Autres immobilisations corporelles		- 8 500,00 €
Compte 2315/199	Installations, matériels, ...		+ 10 000,00 €
			0 €

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** la décision modificative n°2 du budget principal telle que présenté ci-dessus.

6) **SALLE SOCIOCULTURELLE DE L'ORION**

a) Association Solidarité Enfants de Tuléar

Comme chaque année, l'association Solidarité Enfants de Tuléar organise une soirée de la St Sylvestre à la salle de l'Orion. Elle sollicite la commune pour obtenir un tarif préférentiel.

Monsieur le Maire, s'agissant d'une association à but humanitaire, propose un tarif de 150 € pour la salle + 70 € pour les cuisines.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte** un tarif préférentiel à l'Association Solidarité Enfants de Tuléar pour la location de la salle socioculturelle de l'Orion le 31/12/2017 pour un montant de 150 € pour la salle et 70 € pour les cuisines.

b) Saison culturelle 2017-2018

La Communauté de Communes du Pays de Craon débutera sa nouvelle saison culturelle 2017-2018 à la salle de l'Orion, par le spectacle « Somos », le vendredi 20 octobre à 20h30.

Comme l'ont effectué les autres communes les saisons précédentes, la commune de La Selle-Craonnaise offrira un pot après la représentation.

Les spectacles suivants auront lieu le vendredi 10 novembre à 20h30 (tout public) et le jeudi 14 décembre à 10h et 14h (écoles).

7) **RAPPORT DES COMMISSIONS**

Actions sociales, sport, culture, animations, communication :

- Argent de poche 2017 :
 - o 21 jeunes inscrits pour des chantiers ayant lieu entre les vacances de Pâques et de la Toussaint.
 - o Réfection de la carriole servant à récupérer le tri sélectif par les résidents de St Amadour, restauration des jeux de l'aire de jeux, peintures cour de l'école maternelle, finition dans les sanitaires du préau, changement des tampons aux chaises de l'Orion, début de création de jeux en bois.
 - o Implication toujours plus importante des bénévoles.
- Bulletin municipal : livraison fin août.

Finances, économie, urbanisme, agriculture, espaces verts :

- Enfouissement rue de la Brûlerie : redémarrage des travaux fin août.

Aménagements, bâtiments :

- Cantine : contrat de maîtrise d'œuvre signé, choix de prestataires pour la sécurité du chantier et la conformité des travaux.
- Complexe sportif :
 - o installation d'une ligne Internet suite à demande du Tennis de Table pour transfert des résultats des matchs officiels.
 - o Faïence en cours de restauration par Logan Rezé.
- Salle de l'Orion : demande de devis pour les stores des portes donnant sur la terrasse.

Affaires scolaires et périscolaires :

- Travaux d'été dans les écoles terminés.
- Suite arrêt des TAP, modification des plannings du personnel périscolaire.
- Réunion de prérentrée scolaire avec le personnel du périscolaire le 01/09 à 17h.
- Nouvelle école : rappel présentation de l'avant-projet sommaire le mardi 19/09 à 20h30.

8) DIVERS

- ⇒ Demande pour installation d'un cirque vendredi 25 août : accord.
- ⇒ Rappel : fête du village le samedi 9 septembre
- ⇒ Rappel : repas CCAS le dimanche 29 octobre
- ⇒ Plan Local d'Urbanisme : des modifications à effectuer.
- ⇒ Tranchée de raccordement à l'assainissement collectif de l'ESAT-R prévue en septembre
- ⇒ Courant juillet, des problèmes d'assainissement ont eu lieu route de Livré : des travaux seront effectués pour buser les fossés afin de renforcer le réseau vieillissant.
- ⇒ Mât Mairie/Rincerie : une parabole sera installée sur le toit de la Mairie afin de permettre de transmettre à la Base de Loisirs de la Rincerie le réseau Internet de la Mairie, plus performant.
- ⇒ Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 21 septembre 2017.

Fin de séance à 22h45

Joseph JUGÉ	Jean-Luc COUTARD	Olivier DERSOIR (Excusé)
Lionel MOAL	Helen BARVILLE	Diego LARDEUX (Excusé)
Emmanuel DAVID	Jacky LEPAGE (Excusé)	Freddy HERBERT (Excusé)
Séverine DERVAL	Céline LEMOINE (Excusée)	Sylvie BELLANGER
Jean-Marcel LECOMTE (Excusé)	Michel JUGÉ	